

**Mercredi 22 septembre 2021**

à Nantes

## Au salon *Seanergy* sur les énergies marines La Région fait le point sur la filière bretonne et l'éolien flottant

En Bretagne, la filière des énergies marines s'appuie sur tout un écosystème d'entreprises, de places portuaires et d'acteurs locaux qui s'est construit ces dernières années autour de *Bretagne Ocean Power*. Ce collectif, voulu par la Région, sera présent à *Seanergy*, unique salon français exclusivement dédié aux énergies marines, alors que l'État vient d'annoncer les 10 candidats pré-qualifiés pour répondre à l'AO5, l'appel d'offres commercial portant sur le projet de ferme éolienne flottante en Bretagne-sud.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour la Région et son nouveau **Vice-président à la mer et au littoral, Daniel Cueff**, de faire le point sur l'avancée de ce projet d'éolien flottant (250 MW à horizon 2029), **premier du genre en Europe**. Dès à présent, toute la filière bretonne est prête à s'engager dans cette aventure industrielle ; d'où l'intérêt de rencontrer, à *Seanergy*, les entreprises et consortiums présélectionnés, avec lesquels industriels et acteurs locaux vont travailler à l'avenir.



### Une connexion nécessaire avec les acteurs du territoire

Après le **débat public, fin 2020**, et le **lancement de l'AO5, en mai dernier**, l'annonce de l'État, la semaine passée, marque une **étape nouvelle** dans l'avancée de ce projet complexe. La phase dite de « **dialogue concurrentiel** » va s'engager, sous l'égide de l'État, pour plusieurs mois. Pendant cette période, après échange sur le cahier des charges, se formalisent **les offres les plus pertinentes**. Entrent en jeu la qualité du projet, son coût mais aussi la **création nette d'activités**. Inévitablement, les candidats prendront appui sur les potentialités du territoire. Pour la Région, l'enjeu est tout autant industriel qu'énergétique, en raison de la **faible autonomie de la Bretagne** qui ne produit que 20 % de l'électricité qu'elle consomme.

Au salon *Seanergy*, *Bretagne Ocean Power* a réuni sous son pavillon **15 entreprises bretonnes** représentatives du panel des compétences régionales dans les énergies marines. Elles font partie de cet écosystème, de plus de **150 entreprises**, qui, avec l'appui du collectif, ont su

anticiper et se diversifier pour se positionner aujourd'hui sur toute la **chaîne de valeur des EMR**.

Egalement présents à *Seanergy*, d'autres acteurs de la filière : côté **infrastructures**, les **sites d'essais**, les **ports de Brest et Lorient** dédiés à l'accueil d'activités industrielles, pour l'un, et de services, pour l'autre ; côté **R&D**, le Pôle mer, les technopoles..., et côté entreprises, les clusters **Bretagne Pôle Naval** et **Breizh EMR**.

L'engagement de la filière est aussi porté par les collectivités territoriales, au premier rang desquels la Région qui a massivement investi sur le port de Brest, mais aussi **Lorient Agglomération** et **Brest Métropole**, ainsi que les Pays de la Loire, Sud et Occitanie, **Régions partenaires** de la Bretagne sur l'éolien flottant.

### Vigilance et poursuite de la concertation

Cette mobilisation de longue date se fait aussi en lien étroit avec les membres de **la Conférence régionale mer et littoral (CRML)**, instance de consultation et d'échanges qui réunit en Bretagne **tous les acteurs maritimes : pêcheurs, associations, élus...**

Dans la période de négociation qui s'ouvre, la **concertation doit absolument se poursuivre** avec les élus et les acteurs économiques locaux. Elle doit permettre, sur un sujet toujours sensible, une **plus grande proximité avec les citoyens**, tel que l'a demandée la **Commission Particulière du Débat Public** lors du débat public organisé en 2020.

**BRETAGNE<sup>DE</sup>**  
**DÉVELOPPEMENT  
INNOVATION**

**BRETAGNE<sup>DE</sup>**  
**OCEAN POWER**



**SERVICE PRESSE**

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse) @bretagne\_presse

## Les 15 entreprises présentes sous le pavillon Bretagne Ocean Power

**Actimar** (Brest) : études météo-océanographiques

**Ailes Marines** (Saint-Brieuc) : développement, construction et exploitation du parc éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc

**Gaïa Terre Bleue** (Concarneau) : conseil et expertise en développement maritime

**Groupe Legendre** (Brest) : construction énergie

**Gweneg** (Rennes) : financement participatif de projets environnementaux

**Hytech Imaging** (Plouzané) : imagerie et cartographie des fonds marins

**Inyanga Tech** (Rennes) : opérations en mer pour les EMR et l'éolien offshore

**Maritime Kuhn** (Brest) : solutions logistiques portuaires

**Otecmi** (Plabennec) : inspection et contrôles non destructifs

**Piriou** (Concarneau) : construction navale, bateaux à propulsion innovante (électricité/hydrogène)

**Quiet-Oceans** (Plouzané) : modélisation, monitoring et mitigation du bruit sous-marin

**RES** : activités Opération & Maintenance

**Sabella** (Quimper) : turbinier hydrolien

**Seaber** (Lorient) : micro-drones sous-marins autonomes

**Ship as a service** (Lorient) : services maritimes et d'assistance technique pour la croissance bleue

## Appel d'offres commercial AO5 en Bretagne sud

### Les 10 candidats pré-qualifiés

- Eoliennes Flottantes Bretagne Grand Large, société de projet d'EDF Renouvelables et Maple Power (co-entreprise d'Enbridge et CPPIB)
- Consortium des groupes Elicio et BayWa r.e.
- Equinor
- Ocean Winds, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer d'ENGIE et d'EDPR
- RWE
- Consortium de Shell, Valeco (filiale d'EnBW) et Eolien en Mer Participations (filiale Caisse des dépôts et consignations)
- Consortium des groupes TotalEnergies, Green Investment Group et Qair
- Consortium des groupes wpd, Vattenfall et BlueFloat
- Consortium de CIP et ENI
- Iberdrola

Sur ces 10 candidats, les 8 premiers -dans la liste ci-dessous- ont signé, mercredi à Seanergy, une *charte d'engagement du Contenu Local Industriel*, qui affirme leur volonté de s'appuyer, dans leurs projets, sur la filière industrielle française et d'équilibrer, dans le cadre du dialogue concurrentiel, les critères favorables aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques locaux, par rapport au critère du prix.

## Prenez date pour FOWT 2021, du 16 au 18 novembre à Saint-Malo

Et parce que l'éolien en mer flottant est un sujet majeur, la Bretagne accueillera pour la première fois le salon FOWT, du 16 au 18 novembre prochain au Palais du Grand Large de Saint-Malo.

FOWT (pour Floating Offshore Wind Turbines), dont ce sera la **8<sup>e</sup> édition**, est à ce jour le principal événement mondial **dédié à l'éolien flottant** et à son développement. Ces trois jours de rencontres internationales sont co-organisés par le **Pôle Mer Méditerranée et France Energie Eolienne**.

Après un débat public intense en 2020, 2021 est une année déterminante pour le lancement du premier appel d'offres européen en Bretagne sud. « Je me réjouis que ce forum consacré à l'éolien flottant réunisse à Saint-Malo les principaux acteurs et décideurs du secteur, confie le Président Loïg Chesnais-Girard. Considérée à juste titre comme une terre d'accueil des énergies marines, la Région y mettra en lumière, avec l'appui du collectif Bretagne Ocean Power, ce qui la caractérise : la richesse de son tissu économique et l'esprit de coopération constructive qui y règne entre territoires, industriels et acteurs de la filière EMR. »

**FOWT** 2021  
Floating Offshore Wind Turbines